

Procès-verbal
Comité de Direction téléphonique Ligue Féminine de Handball
Jeudi 17 octobre 2013

Membres:

Représentants FFHB : Joël DELPLANQUE, *Président de la FFHB et président de séance* ; Alain PORTES, *Sélectionneur national* ;

Représentants des clubs : Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Bertrand ROUX, *HBC Nîmes* ; Jeanne-Marie DE TORRES, *Toulon/St-Cyr, Vice-présidente de la LFH* ;

Représentant de l'arbitrage : Olivier BUY, *suppléant de Sébastien DUCLOS*

Représentant des entraîneurs : Thierry VINCENT

Représentant des joueuses : Franck LECLERC (AJPH), *suppléant d'Amélie GOUDJO*

Invités présents :

Conseillère de la LFH : Odile DUBUS-MARCET

Représentants FFHB : Eric BARADAT, *Responsable du Parcours de l'Excellence Sportive* ; Gérard JUIN, *médecin de l'équipe de France Féminine* ;

Secrétaire UPCD1F : Olivier GEBELIN

Salariée FFHB : Cécile MANTEL, *responsable service juridique*

Salariées LFH : Aurélie REMY, *chargée de mission LFH* ; Aurélie PILET, *responsable de la LFH* ;

Membres excusés :

Philippe BANA, *DTN* ; Jean-Marie SIFRE, *Issy Paris* ; Michel GROUPI, *Personne qualifiée en contrôle de gestion*

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction peut valablement délibérer

La séance est ouverte à 12h.

I/ HOMMAGE A PATRICIA SAURINA

Patricia SAURINA, vice-présidente de la FFHB et présidente de la LFH depuis 2008, nous a quittés lundi 1^{er} octobre des suites d'une longue maladie. Joël DELPLANQUE revient sur les actions et hommages rendus par les clubs de LFH et de LNH : une minute d'applaudissements a été observée sur les matches de la 5^e journée de championnat LFH (5-6 octobre) ainsi que sur le match de Ligue des Champions Metz-Leipzig (6 octobre). Les clubs de LNH ont également observé une minute d'applaudissements lors du 1^{er} tour de la Coupe de la Ligue (3 octobre) et sur les rencontres de la 4^e journée de championnat (5-6 octobre).

Joël DELPLANQUE indique qu'un hommage sera rendu à Patricia SAURINA lors des prochains rendez-vous de l'Equipe de France Féminine : à Rouen le 14 octobre lors du match France-Slovaquie et à Paris le 30 novembre à l'occasion du Tournoi Razel-Bec Paris Ile de France, au Palais des Sports de Coubertin. Avant le coup d'envoi, des photos défileront sur grand écran et une minute d'applaudissements sera observée. Alain PORTES précise que les joueuses de l'Equipe de France l'ont sollicité afin de porter un lacet rose pendant les rencontres.

La possibilité de rebaptiser un trophée de la LFH « Trophée Patricia SAURINA » sera abordée lors d'une prochaine réunion avec les Présidents de clubs.

II/ DIFFUSIONS TV

Pas de remarque particulière sur le document de travail envoyé en amont aux membres du Comité de Direction. Aurélia PILET souligne la qualité des 2 premières diffusions TV 2013-2014 en direct sur Sport+ (Toulon St-Cyr – Metz le 03/10 et Besançon-UMBB le 16/10) qui ont montré une image professionnelle et qualitative de la LFH et de ses clubs. Les audiences de la chaîne sont connues tous les trimestres et seront communiquées au Comité Directeur une fois reçues de Sport+.

Quelques éléments importants sont rappelés ci-dessous,

Sport+ (Groupe Canal +) est le diffuseur officiel de la LFH pour les 4 saisons à venir (2013/2014-2016/2017)

18 matchs seront diffusés par saison dont :

- 9 matchs de saison régulière du championnat (précisément cette saison : 5 en 2013, 4 en 2014) ;
- 6 matchs de play-offs (les 4 demi-finales et les 2 finales) ;
- Les 2 demi-finales et la finale de la Coupe de la Ligue ;

Pour le championnat, le jour de diffusion unique est le mercredi -> les 10 clubs s'engagent à jouer sur ce créneau si leur match est télévisé. La Commission d'Organisation des Compétitions (COC) fédérale, sur décision de la LFH, est susceptible d'imposer la date et l'horaire d'un match diffusé. Il est rappelé, à cet égard, que tous les mercredis peuvent être utilisés pour la programmation de retransmissions sur Sport+, indépendamment des mercredis identifiés au calendrier pour les reports de coupes d'Europe

Calendrier des retransmissions TV

- 2013
 - J5 : Toulon St-Cyr – Metz, 02/10 à 20h30
 - J6 : Besançon –UMBB, 16/10 à 20h30 J7 : Nîmes – Fleury, 30/10 à 19h
 - J8 : Le Havre – Nice, 06/11 à 20h30
 - J9 : Issy Paris – Le Havre, le 20/11 à 20h30

Sur les cinq journées retransmises en 2013, neuf clubs différents auront été télévisés, dont cinq clubs différents à domicile.

- 2014 : les dates identifiées à ce stade par Sport+ sont les suivantes :
 - J14 – mercredi 29 janvier;
 - *Finalités de la Coupe de la Ligue à Metz – 20-23 février 2014*
 - J15 – mercredi 12 mars;
 - J16 – mercredi 19 mars;
 - J18 – mercredi 2 avril

Conditions principales à respecter par les clubs pour chaque retransmission TV sur Sport+

- Sol à tracé unique handball ;
- Panneautique LED ;
- Salle adaptée aux diffusions TV.

Aide fédérale à la structuration

4 clubs ont répondu favorablement à l'offre d'achat de sol Gerflor : Besançon, Metz, Fleury, Toulon St-Cyr (aide fédérale de 12K€ HT, soit 50% du prix d'achat)

6 clubs ont déclaré ne pas être en capacité de se porter acquéreur d'un sol en 2013-2014, où être déjà équipés. Ces clubs bénéficieront du versement par la FFHB d'une subvention exceptionnelle fédérale de 10 K€ HT maximum par club, en vue de répondre aux exigences du cahier des charges notamment et sous réserve de devis préalablement validés par la LFH puis de présentation des factures acquittées.

L'intégralité des conditions à respecter pour l'accueil d'un match télévisé sur Sport+ est recensée dans le cahier des charges des diffusions TV (annexe 4 du règlement marketing et communication de la LFH, adoptée lors de l'assemblée générale LFH du 3 septembre 2013).

Choix des affiches TV

1) Procédure 2013-2014

- Un groupe d'experts sportifs¹ est mandaté afin d'identifier des affiches potentielles, sur la base du brief ci-après - point 2),
- La LFH vérifie les conditions relatives à la disponibilité des salles,
- Un à deux matches/journée est/sont ainsi proposé(s) à Sport+.

¹ Eric Baradat, Alain Portes, Thierry Vincent, Arnaud Gandais

-Sport+ et la LFH choisissent l'affiche définitive,

-Objectif : informer la COC et les clubs concernés au minimum 1 mois avant chaque retransmission.

2) Rappel des préconisations et contraintes afférentes au choix des affiches TV (saison régulière)

- Les 9 matchs diffusés lors de saison régulière se disputeront dans la mesure du possible dans un maximum de clubs différents ;
- Respect du cahier des charges des diffusions tv ;
- Prise en compte des indisponibilités de salles ;
- Diffusion des 10 clubs de LFH au moins une fois ;
- Proposer la meilleure affiche de la journée.

Perspectives 2014-2015

- Volonté de Sport+ de diffuser la meilleure affiche de la journée

- A partir de 2014-2015, seuls les clubs dotés d'un sol à tracé unique auront vocation à être diffusés, conformément aux dispositions de la feuille de route 2013-2017 adoptée lors de l'assemblée générale de la LFH du 3 septembre 2013. A ce titre il convient de noter que ni la FFHB ni la LFH n'apporteront de contribution financière à la location et ou l'achat d'un revêtement de sol.

III / SPORTIF : AXES DE TRAVAIL POUR LE GROUPE « CALENDRIER – COMPETITION »

Calendrier 2014-2015

Pour permettre au groupe de travail « calendrier / compétition » de construire une proposition de calendrier 2014-15, Alain PORTES informe les membres du Comité de Direction qu'il souhaite intégrer 2 périodes supplémentaires pour un regroupement des joueuses de l'équipe de France : d'une part 8 à 10 jours sur la période de préparation estivale fin juillet-début août 2014, d'autre part une semaine en amont de la Golden League (octobre 2014).

Il ajoute que les autres nations organisent déjà des rassemblements avec leurs équipes nationales, en plus des périodes obligatoires identifiées par l'IHF.

A l'issue de la séance, Alain PORTES adressera aux membres du groupe de travail « calendrier-compétition » (comprenant Franck LECLERC au titre de représentant des joueuses) la base de travail du calendrier 2014-15 avec les périodes internationales IHF complétées des 2 périodes supplémentaires.

Thierry VINCENT confirme la méthode de travail visant à poursuivre les échanges dans le cadre du groupe « calendrier / compétition » tout en rappelant le principe de l'alternance des cycles prioritaires en fonction des saisons : en année Olympique priorité à l'équipe de France et dans l'intervalle priorité aux clubs.

Par ailleurs, les autres principes de construction du calendrier sont reconduits, avec notamment la protection des clubs européens.

Le rétroplanning proposé est le suivant :

- Janvier 2014 : présentations au Comité de Direction des préconisations du groupe « calendrier / compétition » autour des axes de travail arrêtés par le Comité de Direction du 17/10/2013,
- Mars 2014 : validation définitive en CoDir,
- Mai 2014 : validation définitive par l'Assemblée Générale de la LFH.

Cadre du passage à 12 clubs en LFH

En préambule, Eric BARADAT rappelle que l'objectif du document préparatoire envoyé en amont aux participants, était de poser les grands axes de travail pour que le Comité de direction arrête les prérequis partagés par tous qui permettront ensuite au groupe de travail « calendrier / compétition » d'engager les travaux plus détaillés.

Précisément, après en avoir débattu, les membres présents s'accordent sur les principes suivants :

- Echéance en 2016-17 du passage à 12 clubs (année post-Olympique),
- Privilégier une formule sportive avec un maintien de play-offs, au vu de leur intérêt sportif et médiatique,
- Privilégier une règle d'accession / relégation, à l'intersaison 2016, avec un barrage afin de préserver le principe d'une relégation sportive en LFH pour l'intérêt du championnat.

Olivier GEBELIN indique que les présidents, amenés à se réunir prochainement, donneront mandat à leurs représentants au groupe « calendrier / compétition » pour porter la position de l'UPCD1F sur ces questions.

Le rétroplanning proposé est le suivant :

- Janvier 2014 : présentations au CoDir des préconisations du groupe « calendrier / compétition » (partie sportive) et du groupe « social » (partie CC), sur la base des grands principes arrêtés par le CoDir le 17/10/2013,
- Février 2014 : affinage par les groupes de travail si nécessaire,
- Mars 2014 : validation définitive par le CoDir,
- Avril 2014 : adoption par le Conseil d'administration fédéral,
- Mai 2014 : présentation à l'Assemblée Générale LFH puis à l'assemblée fédérale.

IV / QUESTIONS DIVERSES

Proposition de calendrier des réunions institutionnelles

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

Composition et organisation des groupes de travail 2013-2014

La composition des groupes de travail LFH 2013-2014 a été adressée aux participants en amont du Comité de Direction. Les groupes sont complets, à l'exception de la représentation des joueuses dans certains groupes. Il est demandé à Franck LECLERC et l'AJPH de faire le nécessaire pour que des joueuses intègrent rapidement ces groupes de travail.

A ce jour : 6 entraîneurs et 6 président(e)s sont membres d'un groupe de travail.

Par ailleurs, Gérard JUIN se fait le relais d'une demande de la commission médicale de la LFH visant à ce qu'un représentant des arbitres soit intégré aux travaux du groupe. Il sera demandé à Olivier BUY de se rapprocher de ses collègues pour organiser cette participation.

Protection de l'intégrité des compétitions et paris sportifs

Joël DELPLANQUE rappelle que la lutte contre toute forme de paris illégaux est l'affaire de tous et doit être l'une des préoccupations principales pour préserver l'intégrité de nos compétitions.

Cécile MANTEL présente les actions mises en œuvre par la FFHB suite aux récentes préconisations de l'ARJEL :

- Création d'un message LED autour de la responsabilité commune des acteurs du jeu : les séquences de 15 ou 20 secondes sont mises à disposition de tous les clubs de LFH, pour diffusion lors des rencontres officielles, notamment TV,
- Suppression de l'affichage, sur les sites Internet FFHB et LFH, des noms des arbitres et délégués désignés sur les rencontres. Un courriel sera néanmoins généré automatiquement à destination des clubs recevant pour les informer des officiels d'arbitrage qui officieront sur leur match,
- Des supports de communication sont en cours de réalisation avec la LNH et l'AJPH et seront mis à disposition de l'ensemble des clubs, comités et ligues en vue d'une large diffusion.

Par ailleurs, Franck LECLERC informe des démarches déjà entreprises par l'AJPH pour visiter les collectifs des joueurs de LNH et de ProD2. Il annonce que cette action sera prochainement étendue auprès des clubs de LFH et souhaite toute la collaboration des clubs pour permettre la présence des joueuses à ces réunions d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Joël DELPLANQUE,
Président de la FFHB

